



Bilan de l'accidentalité
sur les routes départementales
en 2023

SOMMAIRE

Le mot du Présidentp.3

Les services du Département mobilisés
pour la sécurité des automobilistes.....p.4

Les chiffres clés de l'accidentalité sur les routes
départementales marnaises.....p.5-6

Les actions mises en œuvre par le Département
pour mieux sécuriser nos routes.....p.7

Le mot du Président du Département Jean-Marc Roze



L'entretien des routes départementales est l'une des priorités du Département de la Marne, qui agit au quotidien en faveur de la sécurité des usagers de notre réseau routier.

Les élus départementaux sont fiers de pouvoir poursuivre leurs actions en matière d'investissement sur notre voirie, alors même que le budget de notre collectivité est de plus en plus contraint.

À hauteur de 42 M €, nous intervenons en effet sur nos 4 200 km de routes départementales avec l'ambition d'en faire un réseau routier toujours plus sûr.

Aussi, ce document vous propose un diagnostic précis de l'accidentalité dans la Marne en 2023.

Vous pourrez ainsi mesurer l'efficacité des actions entreprises par notre collectivité pour réduire les risques d'accident sur les routes départementales, aussi bien en dehors qu'en agglomération.

Aux côtés des élus locaux, des services de l'État et de l'association Prévention routière, le Département est pleinement mobilisé pour assurer la sécurité des usagers de notre réseau routier.

Les services du Département mobilisés pour la sécurité des automobilistes

Le Département de la Marne est responsable **des 4 200 km de routes départementales** qui traversent notre territoire et **des 1 350 ponts et ouvrages d'art**.

Le Pôle Routes et Mobilités (PRM), c'est :

- **42 M €** dédiés au budget 2024.
- **4 Circonscriptions des infrastructures et du patrimoine (CIP)** et **22 Centres routiers départementaux (CRD)** qui maillent le territoire pour une intervention de proximité.
- **310 agents** qui œuvrent quotidiennement pour assurer la sécurité des usagers du réseau départemental.
- Un service de **viabilité hivernale** qui fonctionne 7j/7 et 24h/24 du 15 novembre au 15 mars pour assurer le maintien ou le rétablissement de conditions de circulation satisfaisantes.
- Un **soutien aux communes et intercommunalités** pour l'aménagement de leur voirie. Près d'une centaine de **dossiers** sont ainsi traités chaque année.

Un Observatoire de la sécurité routière (OSR)



©Département de la Marne

Parce que la sécurité des routes est une priorité, le Département a créé, en 2011, **un Observatoire de la sécurité routière (OSR)** chargé d'étudier, sur le réseau des routes départementales dont il a la charge, **les causes des accidents** pour proposer **des actions d'amélioration de la circulation**.

L'OSR apporte également **une aide technique aux communes** dans le cadre d'éventuelles études de sécurisation de leurs traverses d'agglomération.

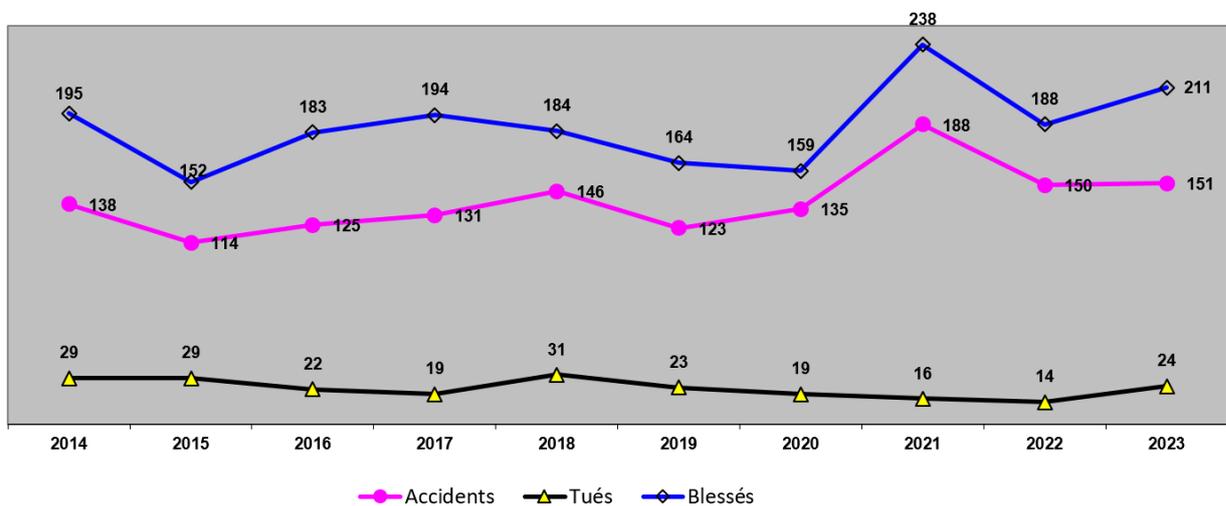
Les chiffres clés de l'accidentalité sur les routes départementales marnaises

La mortalité routière



Un nombre d'accidents stable en 2023

Routes départementales - accidents / tués / blessés de 2014 à 2023



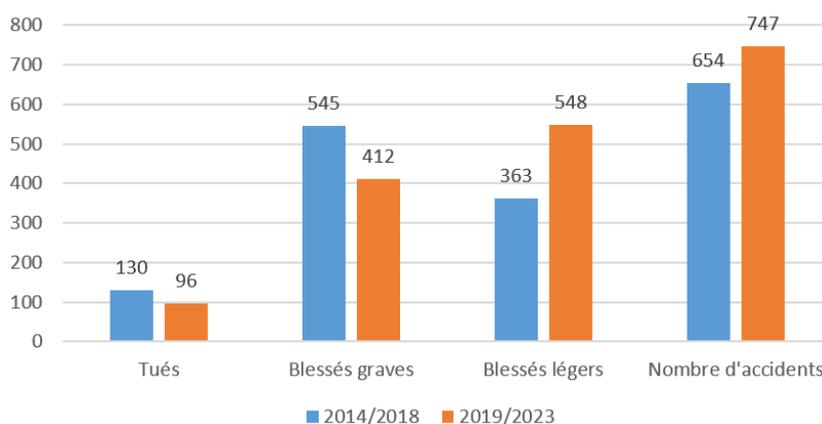
Une augmentation sensible des comportements à risque explique la hausse du nombre de tués sur nos routes en 2023. À titre d'exemples :

- l'alcool au volant a généré 36 accidents (+12 par rapport à 2022) dont 6 décès
- les manœuvres dangereuses (dépassements, changements de file) : 15 accidents (+ 9 par rapport à 2022) dont 6 décès
- 2 cyclistes et 1 piéton circulant de nuit hors agglomération ont perdu la vie

Le Département continue de prendre des mesures fortes pour diminuer le nombre d'accidents et de décès sur nos routes, mais la sécurité routière passe avant tout par un comportement responsable des usagers.

L'accidentalité* dans la Marne

**- 25 %
de baisse de
l'accidentalité
au cours
des 5 dernières
années**



Par rapport à la période 2014-2018, **l'accidentalité a baissé de 25 %** sur les routes départementales au cours des cinq dernières années.

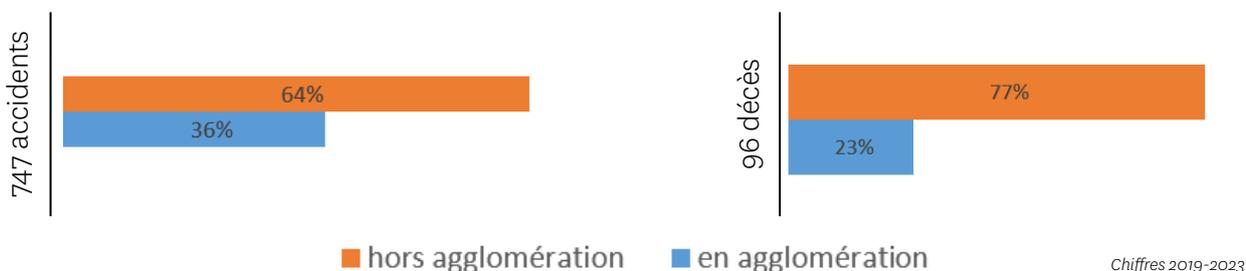
La gravité des accidents est également en nette diminution, ce malgré une augmentation du nombre d'accidents et de blessés légers.

On note toutefois une augmentation significative des accidents impliquant les modes de déplacements doux (piétons, trottinettes et cyclistes).

** Cet indicateur prend en compte l'ensemble des victimes des accidents corporels et inclut également le coût matériel lié aux accidents.*

6

Répartition des accidents en et hors agglomérations sur les routes départementales



Mieux sécuriser nos routes

L'analyse de l'accidentalité permet d'identifier **4 enjeux prioritaires** qui orientent les actions de sécurisation du réseau routier sur l'ensemble du département :

- **les traverses d'agglomération** (19 % de l'accidentalité),
- **les courbes de rase campagne** (17 %),
- **les obstacles fixes de rase campagne** (14 %),
- **les intersections de rase campagne** (8%).

**4 points
de vigilance pour
rendre nos routes
plus sûres**

Les actions mises en œuvre par le Département pour mieux sécuriser nos routes

La préservation d'un réseau routier départemental de qualité est l'une des missions essentielles du Département. Au travers de cette compétence voirie, la lutte contre l'insécurité routière est une préoccupation majeure et l'accidentalité locale fait ainsi l'objet d'un suivi spécifique.

2,5 M € consacrés aux traverses d'agglomération en 2023

En 2023, les maires ont sollicité l'assistance de l'OSR à 75 reprises et 59 audits de sécurité routière ont été réalisés pour les communes.

De plus, 59 projets de sécurisation ont été subventionnés par le Département pour un montant total de près de 680 000 €.

Le Département a investi 2,5 M€ pour la réfection des traverses des agglomérations, notamment la RD20 à Auménancourt, la RD29 à Saint-Gilles, la RD18 à Corribert, la RD45 à Joches, la RD951 à Saudoy, la RD59 à Larzicourt ou encore la RD61 à Sogny-en-l'Angle.

7,3 M € investis depuis 2012 pour améliorer la sécurité dans les intersections de rase campagne

Un plan d'action est actuellement mis en œuvre afin de mieux sécuriser les intersections de routes départementales en rase campagne.

Cela passe notamment par une amélioration de la visibilité et par la rénovation des panneaux de signalisation. En 2023, ce sont 10 intersections qui ont ainsi été aménagées par nos services.

Par ailleurs, des investissements conséquents sont également déployés pour améliorer la configuration de certaines intersections, renforçant la sécurité routière et améliorant la fluidité du trafic : giratoires de Dizy et de Saint-Imoges, tourne-à-gauche de Courthiézy et de Mareuil-le-Port, giratoire de Saint-Léonard.

400 obstacles fixes de rase campagne traités depuis 2012

Dans le cadre du plan de lutte contre les obstacles latéraux, ces aménagements concernent entre autres : la pose de dispositifs de retenue ou de suppression d'obstacles dangereux (murets, poteaux, bordures, etc.), le déplacement du marquage de rive afin de créer une zone d'accotement stabilisée pour éviter les collisions frontales et limiter le risque de sortie de route, la suppression de bordures hautes implantées en rives de chaussées, la plantation de haies (plus de 26 km de haies plantées depuis 2012), l'implantation de 90 supports de signalisation de sécurité capables d'absorber les chocs en cas de collision.

690 courbes de rase campagne sécurisées depuis 2012

Chaque année, des travaux sont réalisés par notre collectivité afin d'améliorer la sécurité dans les virages de campagne.

Ceux-ci visent notamment à perfectionner l'adhérence des pneus sur le bitume, à mieux signaler les zones à risques par la mise en place d'un balisage adapté, afin d'améliorer la lisibilité des virages.

En 2023, ce sont 20 sites qui ont été sécurisés par nos services.

Votre contact au Département

Laurent MÉZINO

Chargé de l'Observatoire de la sécurité routière (OSR)

Pôle Routes et Mobilités

03.26.69.81.63

securite-routiere@marne.fr

Pour en savoir +

Observatoire national interministériel de la sécurité routière

www.onisr.securite-routiere.gouv.fr

Services de l'État dans la Marne

www.marne.gouv.fr

Délégation de la sécurité routière

www.securite-routiere.gouv.fr

